



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

installations sportives

Question écrite n° 80635

Texte de la question

Mme Annick Lepetit attire l'attention de Mme la ministre de l'écologie, du développement durable et de l'énergie sur l'extension du site de Roland Garros. Ce tournoi majeur du circuit international de tennis offre une vitrine exceptionnelle à Paris et à la France depuis des décennies. Le projet d'extension du site permettra d'accroître cette visibilité tout en améliorant les conditions d'accueil d'un public toujours plus nombreux. À l'heure où l'attractivité économique, touristique et sportive du territoire est érigée en priorité gouvernementale, au moment où un grand mouvement national s'amorce à tous les échelons de l'État et des collectivités locales du Grand Paris afin d'obtenir l'organisation des Jeux olympiques de 2024, les blocages et retard rencontrés par ce chantier sont à même de peser de manière négative sur l'image et l'attractivité de notre pays. C'est pourquoi elle souhaite savoir ce que l'État compte faire pour soutenir la Ville de Paris sur ce dossier, notamment en accélérant au maximum les procédures relevant du ministère de l'écologie.

Données clés

Auteur : [Mme Annick Lepetit](#)

Circonscription : Paris (3^e circonscription) - Socialiste, républicain et citoyen

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 80635

Rubrique : Sports

Ministère interrogé : Écologie, développement durable et énergie

Ministère attributaire : Transition écologique et solidaire

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [2 juin 2015](#), page 4045

Question retirée le : 20 juin 2017 (Fin de mandat)